

CHSCT SD 81 extraordinaire 28 mai 2020

sur la reprise après confinement

Interventions spécifiques FSU

Présents:

Représentants du personnel au CHSCT SD 81:

FSU

- Valérie Clerc (secrétaire CHSCT, titulaire remplaçante 1^{er} degré, circo. de Carmaux),
- Joëlle Jalabert (prof. de biotechnologie à la SEP du lycée de la Bordes Basse, Castres)
- -Delphine Delga (prof. lettres modernes au collège des Cèdres, Castres)
- Réjane Dagréou (prof. d'école école du centre Castres)

UNSA:

MV Drouard, V. Marty

FO:

H. Magre, C.Robert, L.Delbes (suppléante)

Administration:

- M Bourne Branchu DASEN président du CHSCT,
- -Mme Rochette (secrétaire générale)
- -M. Miroux secrétaire administratif (dagfi)
- -Mme Baillargeat et Benoît Thomasson (conseillers départementaux de prévention)
- -Mme Duloum (Conseillère de prévention académique),
- Mme Georges (médecin de prévention)

Déclaration liminaire de FO.

Pas de déclaration UNSA

Déclaration liminaire FSU: CF pièce jointe

Introduction de la secretaire (FSU): depuis le début de la crise sanitaire il y a Toujours un décalage de timing entre les annonces ministérielles et les informations données aux personnels. Nous ne faisons pas exception au chsct puisque notre calendrier était toujours en avance par rapport aux informations officielles \rightarrow je crains que ce soit le cas aujourd'hui en ce qui concerne la suite (l'après mois de mai)

Ce décalage et cette attente épuisent les personnels.

Ordre du jour

L'ouverture des écoles et des collèges :

- Quels sont les écoles et collèges qui n'ont pas été ouverts pour cause de protocole non applicable ?
 - écoles ? Le 12 mai, 42 écoles n'avaient pas repris. Aujourd'hui 20 écoles fermées, 12 d'ici la semaine prochaine. 8 écoles publiques n'ont pas annoncé de réouverture. Elles font l'objet d'un travail entre EN, Préfecture, mairies. Non ouvertures dues à: des contraintes locales: PB de mise en oeuvre du protocole, disponibilité personnel. Quelques situations où problématiques plus politiques.
 - collèges ? : pas de pb de réouverture les 31 collèges publics ont rouvert.
- Quels sont les écoles et collèges qui n'ont pas été ouverts pour cause de suspicion de Covid 19?
 - écoles ? Initialement pour raison de pb covid: Carmaux et Saix. Cluster identifié sur les deux communes. Ecole Soual et une autre école à cause de la chaine de contamination.
 - collèges ? : pas de pb dans les collèges.
 - -> collègues mis en cause par un communiqué de la mairie à Carmaux sur les réseaux sociaux. Demande d'intervention du DASEN.
 - DASEN: Commune prête mais pas l'école, c'était une demande de l'EN. En fait c'est une situation sanitaire complexe, donner du temps. le courrier était équivoque. J'ai eu l'occasion de l'évoquer. Plutôt que d'écrire chacun doit retrouver une situation d'exercice sereine.
- Quels sont les écoles et collèges qui ont été fermés pour cause de suspicion de Covid 19?
 - écoles ? Trois situations: Fiac Cunac et Alban: décision des municipalités seules par principe de précaution. Tests négatifs.
 - collèges ? : Il n'y en a pas.
- Le Tarn présente deux clusters : La conséquence sera-t-elle la fermeture de tous les établissements et de toutes les écoles ? Sur les deux situations il y a eu réouverture.
- → demande à ce que les membres du CHSCT soient avertis dans ces cas là

DASEN: il faudrait que ce soit prudemment évoqué parce que situation très particulière. Toutes précautions sont utiles pour statu de l'info.

FSU: important que l'info soit donnée par écrit

Docteur Georges: il faut être prudent quand suspicion. Soit un cas soit enquête plus large. Occitanie 2% et moins dans le Tarn donc pas alerter à l'avance sans connaître le résultat des tests.

Avis - participation et informations membres du CHSCT

Les représentants des personnels au CHSCT SD 81 s'étonnent de ne pas avoir été informés des cas de suspicions de COVID 19 apparus dans certains établissements scolaires et des mesures et consignes prises à cet égard.

Ce manque de communication a donné lieu à de multiples interprétations et rumeurs qui ont participé à l'anxiété des personnels.

Ils réitèrent en conséquence leur demande en référence à l'avis N°9 du 7 avril , et conformément à la réglementation, à savoir :

Le comité est consulté sur la teneur de tous documents se rattachant à sa mission, et notamment des règlements et des consignes que l'administration envisage d'adopter en matière de santé et de sécurité (article 60 du décret 82-453).

Vote de l'AVIS n°1: adoptée à l'unanimité.

La reprise de juin : qu'est ce qui change ?

DASEN: Je ne sais pas car annonce ministérielle en ce moment même.

Les enjeux : Est-ce que 4ième et 3ième vont ouvrir. Question des collèges en zone rouge. Enjeu des lycées. Le protocole sanitaire va-t-il s'assouplir? Objet de réflexion au Sénat cette semaine.

-> De nombreux questionnement des agents sur les ASA pour garde d'enfants. Le distanciel est prévu jusqu'à fin mai. Les collègues se posent des questions pour la semaine prochaine. Comment va-t-on faire?

Souhait: au moins dans un premier temps situation des collègues puisse continuer pour qu'ils s'organisent ainsi que les chefs d'établissement.

DASEN: instructions données circulaire du 13 mai parue au BO du 14 mai. Motif au moins jusqu'au premier juin, cela ne veut pas dire que ça cesse en juin. On attend le cadrage, le maintien ou amendement. De manière évidente il y aura un temps de latence pour apprécier la situation nouvelle. Nous apprécierons la disposition avec la prise en compte de la faisabilité.

Pour la **gestion des personnels** : peu d'affirmations !!! le DASEN n'a pas encore de cadrage national .

Pour le gouvernement l'urgence n'est donc pas les personnels mais bien la reprise économique

Les personnels éducation nationale sont passés dans la liste des personnels indispensables au service . Les demandes pour garde d'enfant risquent d'en être fortement compromises.

Chers collègues : faites tout de même votre demande de garde d'enfant chaque cas sera examiné tant qu'il n'y a pas de cadrage national l'interdisant .

Entre le 11 mai et le 28 mai :

Les personnels:

- Combien de personnels ont été testés à votre connaissance ? Madame Rochette: A partir du 12 mai ministère a souhaité que enquête journalière en concertation avec docteur Badouraly. Depuis le 12 mai, 9 personnels testés parmi corps différents profs AESH service civique directeur. 4 personnels municipaux l'ont été aussi.
- Suite à ces tests, combien de cas se sont avérés positifs ? depuis le 12 mai un seul personnel EN testé positif. Deuxième cas n'a pas été contaminée au moment de la reprise scolaire, elle n'a pas fait la reprise donc c'est sans impact sur la reprise scolaire.

FSU: ce nombre de tests paraît faible en rapport aux Clusters de Carmaux et Saix? DASEN: Décison de l'ARS: appliquer le protocole de test pratiqué avant le 11 mai. C'est pour cela que le volume ne correspond pas. Antérieur à la date d'observation. Nouvelle doctrine de test de l'ARS.

• AESH/AVS : quelle protection ?

Nous sommes inquiets parce que personnel AESH en grande proximité avec les élèves, pas plus de protection, est-ce qu'on peut espérer que ça évolue?

Mme Rochette: peu de prise la dessus nous sommes dans l'application du protocole. L'ien AESH et madame Frézal ont une vision du terrain, un accompagnement est proposé mais on applique le protocole pas d'évolution de la doctrine.

Depuis la reprise du 11 mai:

- Combien y a t-il de personnel en ASA (et pour quels motifs ?) DASEN: La Reprise sur site est la même pour tous. Certaines contraintes pouvaient être exposées. ASA: quand impossibilité de télétravailler. Pas de demande à l'heure actuelle à notre connaissance. Des personnels sont en distanciel. Chez les administratifs une personne en ASA
- Combien y a t-il de personnel en distanciel ? 671 en distanciel (premier degré) parmi eux, 131 vulnérables et 70 en garde d'enfant. 200 enseignants sont exemptés de présentiel parce que leur niveau n'a pas été priorisé. Au collège: 426 en distanciel 428 en présentiel total 1129 collèges publics. ASA ne relève pas du département donc pas info.
- Combien y a t-il de personnel en présentiel pour le 1er degré ? 1050 en présentiel.

• Les remplaçants du 1^{er} degré : Gestion parfois à marche forcée, appelés alors que pas de besoin ou distanciel difficulténous demandons à privilégier plutôt la protection des personnels et la limitation des déplacements inutiles , plutôt que l'occupation envers et contre tout

leur affectation ? dépistage possible ? Risque de contamination sur plusieurs écoles ou établissements ? dépistage protocole à l'échelle national ARS que lorsque suspicion de chaîne de transmission. Nulle part il n'y a de dépistage dans un autre cas.

Est-ce qu'on peut transmettre aux IEN que limiter les déplacements de remplaçants. Secrétaire appelle l'école pour savoir les besoins ?

DASEN: Je pense que c'est rare parce que je suis en besoin de remplaçants pour ouvrir des niveaux à des endroits.

- Les directrices et directeurs : Y a t-il eu une aide en terme de décharge ou humaine ?
 Mme Rochette: Pendant trois semaines pas charge de classe pour mise en place de la reprise.
 Les IEN y ont été vigilants. Quand possibilité des remplaçants ont été positionnés pour aider les directeurs. Les directeurs auront certainement une prime parce qu'ils n'ont pas levé le pied.
- Peut-il y avoir des remplaçants pour soutien du directeur ?
 DASEN: Pas de principe de fonctionnement cela peut être étudié au cas par cas. Disponibilité des remplaçants en priorité sur l'augmentation de la prise en charge des élèves.
- Combien d'interventions en appui des équipes enseignantes sur la mise en place du protocole par les AP ou CP ?

Madame Rochette: Ressources départementales entièrement mobilisées. Partout où il y a eu demande de conseil, réponse in situ ou au téléphone.

Monsieur Thomasson : Les IEN ont chargé des conseillers pédagogiques d'un suivi quotidien des écoles. Les assistants de prévention quand sont ERUN ou CPC ont été sollicités quand ce sont des directeurs moins de sollicitations. CPC gros travail pour mise en place des protocoles. Les Conseillers de prévention départementaux sur des questions très spécifiques .

 Médecine de prévention : des nouvelles de Mme Georges ? Avez vous pu répondre aux personnels ? Y a t-il trop de travail → manque de moyen humain cela fait des années que l'on demande une augmentation des médecins de prév

Madame Georges: 156 sollicitations depuis début 11 mai. Parfois injonctions de répondre urgemment. médecine très sollicitée par le Tarn.

Reçu énormément de courriers de types collectifs->pas de réels pbs de santé. ça m'a empêché de bien m'occuper dans le Tarn de ceux qui avaient de réels pbs de santé.

Chers collègues : la médecine de prévention est précieuse, sollicitons la pour traiter et communiquer sur notre état de santé personnelle.

DASEN au nom du président du CHSCT je vous remercie le secrétaire de bien recentrer la sollicitation de la médecine de prévention.

Question sur Les troubles musculo-squelettiques

Les troubles musculo-squelettiques: La DASE finalisait les docs lors de dernière instance. Documents accessibles sur le site de l'académie de Toulouse.

Il est possible aussi pour que l'on aide d'envoyer une photo, par exemple, pour qu'on ajuste la position du fauteuil de bureau.

Troubles : consulter si les choses ne reviennent pas à la normale avec le retour à une vie plus active.

Deuxième document: risques psycho sociaux du télétravail. Il ne faut pas en avoir peur. Ne pas sous estimer sa fatigue. Se mettre des objectifs, se déconnecter, prendre des we. Ce n'est pas grave si pas de nouvelles de l'élève. Ne pas se sentir chargés d'une mission qui nous dépasse. Bien se soigner.

Madame Duloum. Vision de l'académie, RSST thématiques sur l'académie pbs liés au travail à distance et pressions, tensions très dures amplitudes de travail, les directeurs épongent le stress des parents, des collègues surcharge de travail. Chacun est précieux, il faut faire attention.

Chers Collègues cette période a été particulièrement sollicitante pour votre santé physique et psychologique ; vous avez toutes et tous travaillé sans compter.

Pensez que le travail devant ordinateur peut créer des troubles.

Il est temps de lever le nez et de penser à votre santé!

La fluctuation des effectifs :

Comment gérer l'arrivée au compte-gouttes de nouveaux élèves plutôt dans le secondaire ?
 Faire un groupe à part avec les nouveaux arrivants ? Les intégrer aux groupes déjà constitués?

DASEN: adapter la situation pédagogique qui ne correspond pas à la réalité par rapport à ce que l'on avait anticipé. Pb dans le secondaire moins dans le premier degré. On a parfois été un peu trop prudent. Mais il vaut mieux plus de prudence pour le démarrage. Alternance sur les classes scindées. Parfois du coup l'alternance ne se justifie pas. Plutôt une montée en puissance du présentiel. Groupes constants ce qui va permettre un accueil plus conséquent et sur la semaine.

Regroupements d'élèves, on peut bouger les groupes classes L'idée de minimiser le risque. Occitanie favorable au niveau sanitaire. On évite les brassages inutiles mais dans le temps du transport scolaire ou de leurs activités du we ne correspond pas à la logique du protocole de l'école. L'important c'est que le protocole minimise le risque on peut regrouper.

• Le distanciel et le présentiel :

Combien d'élèves dans le Tarn ont effectivement repris l'école:

en élémentaire ? 22% au collège ? 26-27% (sur les 6èmes 5èmes)

- Le distanciel nécessite un éclaircissement : Quelle quotité en présentiel et en distanciel un enseignant doit-il faire par rapport au temps de travail initial (ex : je suis à mi-temps, quelles sont mes obligations en présentiel, en distanciel)

Cadrage réglementaire: présentiel réglementaire ne correspond qu'en partie à la réalité de la façon de travailler d'un professeur. Professeurs gardent un regard sur le distanciel. On doit trouver une répartition pour ceux qui sont seulement en partie en présentiel. Il faut trouver comment faire les deux. Repenser l'élaboration du distanciel. Pendant le confinement élaboré par les enseignants eux même maintenant mobiliser les ressources déjà constituées: CNED par exemple, revenir sur ce que l'on aimerait faire par rapport à ce que l'on peut faire. Sur temps de la journée libérer du temps pour distanciel possibilité sur l'organisation d'une école.

DASEN: Les personnels 100 % en présentiel peuvent se décharger en totalité du distanciel c'est dans la loi.

FSU: On doit donc se poser des limites . Mais quand on a des réunions, des mails d'injonction de la hiérarchie du jour au lendemain, difficile de ne pas répondre présent .

DASEN: Je ne peux pas poser un oeil sur tout, délicat, difficile parce qu'on est dans une situation particulière. Il faut une autorégulation. Je suis sensible à ce qui a été évoqué sur la tension dans les équipes sur comment chacun rend service. Pas de rancoeur, d'acrimonie de suspiscions... Disponibilié en présentiel héroïques et en distanciel ne feraient pas leur part.

Conditions de travail, pour ceux qui ont repris en présentiel, emplois du temps qui débordent. Il faut respecter la quotité horaire.

- Si personne sur plusieurs établissement s'inscrire dans ce qui est le plus proche du nombre d'heures habituels. Si on évite les dédoublements inutiles on reviendra au temps de service.
- → dans collège si intervention plus d'heures ce sera payé en heures supplémentaires? confirmé par le DASEN

Avis n°2 – respect des Obligations de Services

Suite au retour des enseignants sur l'augmentation de la charge de travail en lien avec la mise en place du protocole sanitaire et la poursuite de la continuité pédagogique.

Les représentants des personnels au CHSCT SD 81 demandent au regard des <u>décrets n° 2014-940</u> et <u>n° 2014-941 du 20 août 2014</u> pour le second degré et au décret n° 2008-775 du 30 juillet 2008 relatifs aux obligations de service et aux missions des personnels enseignants du premier degré, que ces obligations de service soient respectées et que les dispositifs temporaires mis en place dans les établissements scolaires pour cette reprise ne soient pas un prétexte à la remise en cause de ceux-ci.

Vote de la motion n°2. Adoptée à l'unanimité.

Madame Duloum: début de confinement certains ont compensé l'anxiété par le travail. Pour certains il faut mettre des limites. Pb de surcharge. Il faut dire non. Quand on a assez travaillé stop. Il faut être raisonnable. Peur des conséquences.

FSU: la course à la recherche d'information favorise l'épuisement au travail. Le ministère devrait anticiper.

Chers Collègues comptez vos heures, restez dans vos quotités horaires. Protégez-vous!

- Pourrait -on avoir des éclaircissements sur les 2S2C : notamment de la phrase dans le courrier du DASEN du 17 mai:

"Le développement de modalités de prise en charge sur temps scolaire assurées par d'autres acteurs que les enseignants (le 2S2C par exemple) pouvant **à la marge** dégager du temps pour concevoir ou réaliser l'accompagnement à distance".

DASEN: 4 champs éducatifs: sport santé culture civisme sur le temps scolaire pas péri scolaire. premier ou second bien que plutôt premier degré. Réalisés par d'autres acteurs que les enseignants. Compléter la prise en charge des élèves quand alternance du nombre d'élèves. Parce que pb de protocole sanitaire. 2S2C peut être la solution. Qui peut intervenir: personnel municipal, personnel associatif mandaté, relèvent d'institutions: culturel, sportif... prêtent leur concours. Bénévoles doivent s'acquiter de la validation EN. Premier degré initiative de la municipalité en lien avec directeurs d'écoles et IEN. Groupes départementaux thématiques en EMC. Aider au comptage de propositions. Regard sur le champ périscolaire. Connaissance fine des associations populaires. Sur eduscol note sur ces éléments.

- Clarifier la position du ministère sur le volontariat des parents pour mettre leur enfant à l'école à cause de la crise sanitaire / pourquoi avons nous reçu un courrier du DASEN dans lequel est écrit:

"Contacter les parents d'élèves et inciter à la reprise en présentiel, notamment pour les élèves les plus fragiles".

DASEN: sauf si premier ministre a changé la règle, choix volontaire des parents. Explicitation de l'enjeu de reprise laisse quand même la liberté aux parents. Démarche incitative pour les plus fragiles. S'assurer que les familles soient informées de l'enjeu scolaire. C'est notre rôle d'éducateurs. Nous avons vocation de réintroduire en présentiel certains niveaux.

→ Accueil des enfants des personnels indispensables au service : comment se passe l'organisation s'il y a surnombre ? Si pas de place dans le groupe classe, y a t-il un service municipal ? Dans certaines écoles ceux sont les enseignant.es qui accueillent les élèves prioritaires ... y a t-il une réglementation à ce sujet ?

Elément de base très clair: s'agissant du temps scolaire c'est l'enseignant qui assure ce réaccueil. Puisque l'école rouvre plus de dispositif d'accueil des enfants prioritaires. Circulaire du 4 mai pendant le temps scolaire. Certaines municipalités l'ont fait mais c'est rare. Tributaire des

conditions locales. On peut dans certains cas avoir des organisations. On ne peut pas demander aux municipalités de palier. On doit adapter avec rotation sur la semaine.

Le matériel

Les masques :

- Y a t-il un protocole pour récupérer les masques ? Pas de protocole de distribution des masques.
- Le port du masque est-il obligatoire dès l'entrée dans l'établissement ou seulement en salle de classe en présence d'élèves ? Il semblerait que la consigne ne soit pas très claire et créer des pratiques différentes.

DASEN: port du masque obligatoire en présence d'élèves même si on est au bureau ou estrade et quand distanciation sociale pas possible (que des collègues mais on ne peut pas être à distance). Pas en tout lieu et toute circonstance. Mais le masque est à changer toutes les 4 heures. donc il vaut mieux le porter pour gestion des stock et sécurité.

- Réapprovisionnement : Les « masques à usage personnel » → Ces masques lavables ont une durée de vie limitée aux nombre de lavage : quand et comment le remplacement de ces masques sera-t-il assuré ? Oui
- Conditionnement : sac plastique, emballé par qui ? On est vigilant sur le conditionnement parce que approvisionnement au plus juste surtout première dotation. protocole respecté Attentif aux masques pédiatriques : dotation définitive pour le premier degré.

Port du masque peut peut être évoluer consulter le protocole de temps en temps pour voir évolution. FSU : on ne peut lire le protocole continuellement trop de chose à faire, merci de nous informer quand vous avez connaissance d'un changement !

DASEN: c'est pour cela que fiche DSDEN qui reprend le protocole et que renvoyé avec fiche avec évolution.

Les manques :

- Avez vous dû intervenir sur les manques en matériel ? Toutes les écoles et établissements sont-ils bien pourvus en masques, savon, gel, masques , essuie-tout papier ?

Aucune d'intervention n'a été nécessaire , distribution demain pour réouvertures. Il faut signaler les manques en anticipant vraiment.

Equipements complémentaires, termomètres et lingettes. Dotations état en complément vont arriver.

Le matériel papier

- Y a t-il un risque de contamination quant à l'utilisation des photocopies ? Est-il conseillé de récupérer des travaux d'élève ? Pas d'élément protocolisé sur ce point. Logique préventive, de la même manière dans l'échange entre l'élève et le prof pas le faire ou moins le faire.

Madame Rochette: Au moindre doute lavage des mains, gel.

- Quelles sont les consignes données par rapport aux évaluations, aux livrets scolaires de fin d'année ? Pas de consigne à ce stade encore.

Sur Castres: injonction pour évaluation des élèves. Le DASEN ne sait pas → va demander.

FSU: On se pose la question de la pertinence de l'évaluation pour si peu d'enfants à l'école.

Le nettoyage:

FSU : les machines outils des lycés pro → soulignons la spécificité du lycée professionnel avec machines à nettoyer, ventilation

Le DASEN n'a pas de réponse par rapport à ça. Pas de connaissance si les lycée ouvrent ou pas.

Les RSST:

Analyse des RSST / mise à jour de thèmes récurrents

thèmes relevés :

- Impossibilité des gestes barrières en mater et primaires :
- Responsabilité lie à la contagion (propagation virus) IIIII
- Surcharge de travail III
- Problèmes connexion / informatique I
- Injonction chefs III
- Remplaçants : limiter leurs déplct III
- Masques / notice / non protecteur personnel IIII
- TMS I
- PB Risque sanitaire, Deplact ds locaux hors horaire I

La gestion des troubles musculo-squelettiques pour le personnel en distanciel, quelle proposition ? (médecine de prévention à contacter ?)

Dans le Tarn le réseau fonctionne de manière active très réactif, on prend au sérieux.

Epuisement professionnel stress du virus. Injonctions du second degré intenables se rajoutent.

Madame Duloum: Tarn réactif, le fait que depuis longtemps conseil de prévention auprès des assistants et IEN. Bonne chose que les collègues se saisissent du RSST. Outil de repérage.

Agir très vite quand des collègues se font agresser par exemple.

Le covid a mis en lumière des manquements les pbs de société qui sont exacerbés, plan de travail plus tard.

FSU demande d'un GT pour traiter les RSST

GT prévu, projet de dégager des préconisations après l'analyse des RSST

Chers Collègues continuez à vous saisir du RSST lorsque vos conditions de travail sont dégradées ou lorsque votre santé, votre sécurité est en péril!

Rentrée de septembre : a-t-on des premiers éléments ?

DASEN: Il ne faut pas être excessif ne pas penser à septembre encore, on s'occupe de juin d'abord. J'ai donné des cadrages pour anticiper sans risque pour juin dans le premier degré. La situation est de fait évolutive.

→ Fin de la séance en visio conférence durée 3h300